

Image not found or type unknown



huissierGMBG service recouvrement SOFINCO

Par **Misstrass**, le **07/10/2024** à **15:05**

Bonjour, j'ai une somme due auprès de Sofinco 500 euros qui a mandaté un huissier dans le 13. J'habite le 84. Cette société refuse tout échelonnement de la dette et souhaite savoir ce que j'ai fait exactement de la somme que j'ai dépensé. Ils me menacent de faire une procédure judiciaire et de faire venir l'huissier chez moi. Ayant eu Sofinco au téléphone, ils m'ont précisé que si je verse un chèque ou virement la somme serait prise en compte par Sofinco. L'huissier m'informe que je n'ai pas le droit... j'ai déjà versé une somme pourtant. rnrnGMBG ont-ils le droit de venir chez moi même si ce n'est pas même département ? peuvent-ils refuser un échelonnement ? Je ne suis pas contre régler, je demande juste d'étaler la dette. Sans compter la façon de parler pas du tout aimable et quand je leur demande de cesser leurs appels, SMS, mails intempestifs car c'est harcelant, ils me retournent que je dois modérer mes propos de harcèlement et qui mettent fin à la procédure amiable de ce fait, alors que c'est eux qui me parlent de manière agressive quand je demande échéancier. Que faire pour trouver terrain d'entente ? continuer à faire virement à Sofinco peut-être merci